

Histoire

# QUELS PARLEMENTAIRES ? LES CHOIX DE JAURÈS

Gilles Candar

19/01/2017

**Gilles Candar revient sur les vues et les comportements de Jaurès à l'égard du mandat parlementaire. Sans naturellement reprendre ses analyses aujourd'hui telles quelles, il faut les relire de manière à esquisser une certaine cohérence dans les combats passés et présents de la gauche.**

Dans une précédente [note](#), nous avons voulu rappeler à très grands traits les analyses et choix de Jaurès concernant les élections à la présidence de la République, afin d'interroger l'éventuelle cohérence de son image « idéale » d'un président arbitre, garant de la loi et des institutions, autorité morale et représentant éminent de la nation. À l'approche des élections législatives du printemps prochain, il serait tentant de faire de même pour le mandat parlementaire.

## La fierté du mandat

Commençons par le plus simple et manifeste. Jaurès est un parlementaire emblématique. En face du buste d'Albert de Mun, et désormais de celui d'Olympe de Gouges, celui de Jaurès n'orne-t-il pas la salle des colonnes du Palais-Bourbon depuis près d'un siècle? Il a été député pendant deux bonnes décennies, ce qui est loin d'être un record, avec des interruptions (1885-1889, janvier 1893 (élection partielle)-1898, 1902-1914, soit cinq mandats pleins et un peu plus. Notons qu'il applique scrupuleusement et très en avance les dispositions sur le non-cumul, situation en rien exceptionnelle à l'époque, puisqu'il n'a jamais exercé qu'un seul mandat à la fois. Jaurès refuse d'être candidat aux élections cantonales lorsqu'il est député, il est maire-adjoint de Toulouse lorsqu'il n'est plus député et il démissionne de son mandat municipal aussitôt acquise son élection comme député de Carmaux, sans même attendre la validation du scrutin. Il se consacre à son mandat, assidu en séance comme en commission, intervenant, écoutant, travaillant à la bibliothèque, participant activement aux échanges avec ses collègues, journalistes et autres, y compris dans les couloirs ou à la buvette. Quelques-uns de ses dialogues impromptus sont restés célèbres, telle la question posée à Jules Ferry sur les buts ultimes de sa politique, et bien d'autres... Le Palais-Bourbon est son vrai lieu de travail, bien plus que le siège du parti, où il est peu présent

(et où il n'exerce pratiquement pas de responsabilités) et même que celui de son journal, qu'il dirige à distance et de manière très déléguée.

Jaurès a la fierté de son mandat. Un député se bat pour ses convictions, mais aussi par amour-propre et goût de la compétition, admet-il. Il mérite un « juste salaire » que Jaurès souhaite relever. Il justifie son augmentation de novembre 1906, même s'il regrette la méthode utilisée, un peu trop forte et brusquée (un vote en catimini et expédié en 24 heures, qui porte l'indemnité de 9000 à 15 000 francs). Il aurait préféré une action au grand jour, plus mesurée et assumée par l'ensemble des partis. Même augmenté, le traitement du député de la III<sup>e</sup> République reste à un niveau plus modeste que celui aujourd'hui pratiqué (aucun moyen supplémentaire pour les frais de secrétariat, correspondance et autres, forte prise en charge des frais de campagne par les candidats eux-mêmes). Jaurès souhaite une démocratie organisée et milite pour un financement public des campagnes électorales qui limiterait leur coût et assainirait les mœurs politiques. Il respecte les usages, apprécie la courtoisie et déteste la vulgarité et les basses manœuvres. Il se vante de ne jamais attaquer par surprise : il ne cherche pas à profiter trop aisément des nombreux incidents de séance, ses interpellations sont annoncées à l'avance, il arrive du reste qu'une simple menace d'intervention à la tribune contribue à faire avancer un dossier (par exemple lors de l'affaire tunisienne de l'arbitrage favorable à Basilio Couitéas). Jaurès aime combattre et l'emporter, mais il ne se laisse pas maltraiter sans réagir. Barthou qui le traite de « menteur » est aussitôt provoqué en duel, et tant pis si celui-ci tombe au petit matin de Noël et empêche tout réveillon. Cette convocation est déjà une marque d'estime : Jaurès ne s'estime pas offensé par les Bernis, Bietri, Pugliesi-Conti, insulteurs ou brutes de bas-étage qui se situent en-dehors des lois de l'honneur. Il prend très mal le contrôle nominal de l'assiduité parlementaire pourtant proposé par son camarade de parti Marcel Sembat car il lui semble attentatoire à la dignité de l'élu.

Bien entendu, Jaurès préfère les batailles d'idées, les échanges d'arguments, les discussions érudites et approfondies. Il a ses contradicteurs appropriés, dans tous les partis. Il aime à se mesurer avec Clemenceau, à l'éloquence si différente de la sienne, mais aussi avec Albert de Mun, Deschanel, Barthou, Aynard et bien d'autres. Il sait repérer les talents émergents sur tous les bancs, tels les frères Sarraut, connus à *La Dépêche*, et Félix Chautemps chez les radicaux ou Albert Lebrun chez les modérés. Mais comme pour l'exécutif, il veut de l'efficacité. La Chambre ne joue pas assez son rôle, les débats finissent par s'enliser. De manière récurrente, Jaurès plaide pour une organisation de la démocratie et du travail parlementaire : la reconnaissance des groupes parlementaires, acquise en 1910, la constitution de grandes commissions permanentes, désignées à la proportionnelle des groupes, une meilleure organisation du travail parlementaire et une rationalisation de l'ordre du jour, encore que les velléités de réduction des interpellations ou des durées de parole l'inquiètent parfois quelque peu.

## La représentation proportionnelle, une révolution morale

Jaurès pense toutefois que la solution essentielle passe par une réforme du mode de scrutin. Il se bat longuement et de manière déterminée en faveur de la représentation proportionnelle. Il n'hésite pas à en faire une question fondamentale. Pour la faire aboutir, il est prêt à s'allier ouvertement avec tous ceux qui la souhaitent, modérés ou conservateurs. Cette attitude introduit une rupture supplémentaire au sein de la gauche car la plupart des radicaux sont hostiles à cette réforme, la « discipline républicaine » leur permettant d'obtenir une prime de représentation au second tour. On ne peut ramener la position de Jaurès à un simple choix tactique, d'autant que la représentation proportionnelle est en même temps revendiquée par la social-démocratie allemande comme par nombre de « radicaux » britanniques. La « RP » a ses lettres de noblesse au sein de la gauche française puisque elle fut initialement voulue par un des pionniers du socialisme français : Victor Considerant. Pour Jaurès, ce scrutin permettrait de faire vivre pleinement la grande loi de l'évolution rappelée par Victor Hugo : « tout se transforme, tout s'échappe et l'achèvement d'hier n'est que le commencement de demain ». Il ne s'agit pas, comme on aimerait à l'entendre aujourd'hui, de passer des compromis, mais plutôt, en tout cas au préalable, d'organiser le débat, la confrontation, et d'arriver ainsi à des décisions durables par des votes (et sans doute aussi des compromis...) vraiment majoritaires. La bataille est partout : « elle est éternelle ; l'effort humain ne cessera jamais », dit-il dans un grand discours en faveur de la RP (17 mars 1910), mais elle doit être réglée, civilisée, se faire dans le respect mutuel et le maximum de liberté commune. La proportionnelle permet à la compétition entre partis de s'affranchir des misères du scrutin d'arrondissement, « des petites coteries et des petits clans » comme des « accommodements intéressés et hypocrites du second tour ». Elle favorise la constitution « sur des programmes, sur des idées, de grands partis organisés, homogènes et responsables ». Radicaux, modérés, libéraux et conservateurs doivent suivre l'exemple socialiste.

Toutefois, l'organisation des partis ne doit pas signifier leur domination. Le suffrage universel, les droits des citoyens sont souverains. Jaurès se moque souvent « des aristocraties de comités », des prétentions de petits groupes militants à constituer des état-majors dirigeants, à l'instar des « sectes » de la tradition socialiste (guesdistes, blanquistes et d'autres peuvent se sentir visés...). La proportionnelle assure le contrôle et l'autonomie des diverses opinions. Pourtant si habile politique (ou justement...), Jaurès a appris à se méfier des « coups de majorité, des victoires chanceuses. Dans une optique déjà pré-gramscienne estimeront certains, il préfère préparer le terrain en diffusant les idées, une culture progressiste propice aux solutions qu'il préconise. Sans doute, la proportionnelle empêche toute conquête totale du pouvoir par un seul parti. Mais est-ce un mal ? Quoiqu'il en dise parfois, Jaurès se méfie du pouvoir. En tout cas, il est conscient de ses risques, y compris pour les socialistes qu'il peut voir à l'œuvre de près. Il avoue comprendre la

recherche de l'alternance après une trop longue domination d'un parti au sein d'une municipalité et il est conscient du risque d'un trop facile accommodement au pouvoir : « les partis n'avaient qu'un objet : chasser du pouvoir le parti qui y était avant eux. Mais quand ils avaient conquis le pouvoir, ils étaient conquis par le pouvoir ».

En revanche, la proportionnelle oblige à des majorités probes et authentiques, loin des « des confusions, des calculs, des intrigues individuelles ». Elle assure une équitable répartition des forces au niveau du Parlement, pour le vote de chaque loi selon une majorité réelle. Il arrive à Jaurès – retour de flamme de sa jeunesse ferryste se demanderont certains – de dire qu'il préfère une victoire fondée sur une vraie adhésion de pensée, par la propagande et par la raison, même s'il faut pour cela savoir patienter. Le scrutin majoritaire a pu convenir aux temps héroïques, pour la fondation de la République, afin de faire passer dans le pays « la foudre de la Révolution ». Il sert aujourd'hui « les intrigues faciles » des « générations de jeunes gens plus pressés de recueillir que de semer ». Jaurès aboutit à une véritable mystique de la représentation proportionnelle, qui n'est plus une simple réforme électorale, mais qui « s'impose comme la condition même de toutes les autres réformes ». Elle seule permet de rompre avec « l'universelle dissolution de la confiance », « l'indifférence, le dégoût, la défiance, le scepticisme », « l'enlisement fangeux », elle est nécessaire à « la régénération politique, la régénération administrative, la régénération morale » de la France.

## **Revivifier les liens entre citoyens et parlementaires**

Majoritaires à la Chambre, les proportionnalistes échouent cependant. Les radicaux bloquent la réforme au Sénat. Politiquement, le pays ne peut vivre sur ce seul clivage alors que les proportionnalistes sont profondément divisés sur tout le reste. Jaurès n'admit jamais totalement sa défaite même s'il doit accepter que d'autres enjeux – la situation internationale, l'impôt sur le revenu, les trois ans de service militaire, etc. – prennent la prééminence. Il lui importe du reste tout autant de ne pas se laisser enfermer dans une perspective uniquement parlementaire.

Sa pratique cherche justement à peser sur le Parlement en faisant intervenir les citoyens. De là découle son ambition de disposer d'un grand journal, même si le résultat n'est pas à la hauteur de ses premières ambitions : *L'Humanité* se situe entre 50 000 et 100 000 exemplaires, loin des quatre grands quotidiens d'information qui avoisinent le million d'exemplaires. Il insère de même son activité dans le cadre du parti socialiste, même si celui-ci n'est guère contraignant que sur les grandes orientations générales. Longtemps d'ailleurs Jaurès ne siège pas dans les organismes dirigeants. En revanche, il comprend l'intérêt d'une action internationale coordonnée. Avec Vaillant, il est délégué du parti socialiste à l'Internationale, afin de pouvoir parler directement avec ses

homologues britanniques, allemands, austro-hongrois, italiens, etc. et le moment venu il se montre tout autant actif dans les premières organisations de collaboration inter-parlementaires avec les Britanniques (en 1904) puis les Allemands (rencontres de Berne et Bâle, 1913-1914). Mais cette coopération ne doit pas rester une affaire de spécialistes. Elle doit entraîner l'ensemble du pays et le corps civique. Jaurès est un des promoteurs des premières grandes campagnes publiques, de l'affaire Dreyfus à la campagne contre le danger de guerre ou les trois ans, en passant par d'autres actions « de masse » (contre la vie chère, sur le logement...). À une époque où la loi doit être votée de manière conforme par les deux Chambres, il propose l'emploi du référendum afin de débloquent la situation : par exemple sur la représentation proportionnelle en 1913. Si les républicains avaient mené campagne contre les plébiscites napoléoniens, la revendication du référendum appartenait à plusieurs traditions socialistes, aussi bien du côté blanquiste que chez les possibilistes de Brousse, les deux d'ailleurs s'inspirant du même passé « commun ».

Le suffrage universel doit être revivifié et sollicité de diverses manières. Il doit s'appuyer sur une pratique étendue de la discussion publique, fille de l'éducation généralisée, entretenue par les médias de l'époque, et dont le droit de manifester devient un débouché logique. Dans cet esprit, d'abord tenté par le monocamérisme fréquent de la gauche politique, Jaurès évolue tôt vers un bicamérisme mais rénové. Le Sénat devrait représenter les citoyens sur une autre base que celle du territoire et Jaurès prend position en faveur d'une Chambre du Travail. La Chambre représenterait la nation « dans la majesté une du pouvoir souverain », le Sénat/Chambre du Travail « la même nation dans l'exercice multiple du travail ».

Il ne faut pas figer les prises de position ou analyses jaurésiennes dans un absolu glaçant. Elles interviennent dans le débat public, à des moments différents. Elles n'ont rien d'erratiques, mais elles ne prennent tout leur sens qu'insérées dans le combat démocratique d'ensemble, toujours inspiré par l'ambition de conclure enfin la Révolution. Leur rappel aujourd'hui ne signifie évidemment pas qu'il suffirait de reprendre telles quelles les propositions de Jaurès pour donner un programme – commun ? – à la gauche de 2017. Néanmoins, leur rapide évocation peut être jugée de nature à esquisser une certaine cohérence dans les combats passés et présents de cette gauche et malgré tout conserver parfois une certaine force de provocation discrète et ironique pas nécessairement mal venue.